



PREFECTURE DU PUY DE DOME

**CONVENTION FINANCIERE ANNUELLE
RELATIVE AU CONTRAT DE RURALITE
ANNEE 2018**

ENTRE

Le Préfet du département du Puy-de-Dôme, Monsieur Jacques BILLANT,

d'une part,

ET

La Communauté d'Agglomération AGGLO Pays d'Issoire représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul BACQUET,

d'autre part,

dénommés les parties prenantes.

Préambule :

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de ruralité accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies et les outils d'intervention des parties prenantes. Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions sur six thématiques prioritaires.

La présente convention financière 2018 liste les actions à engager pour l'année 2018. Elles pourront être cofinancées par l'Etat, par des subventions qui seront demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits disponibles, pour lesquelles ses actions seraient éligibles.

Les crédits régionaux, les crédits de droit commun du Conseil Départemental, des fonds européens ou d'autres sources de financement qui seraient destinées à apporter un complément financier aux opérations de la présente convention pourront être sollicités par les maîtres d'ouvrage.

VU le contrat de ruralité «AGGLO Pays d'Issoire », signé le 17 mars 2017, et plus particulièrement le plan d'actions opérationnel,

VU les financements prévus au titre de l'année budgétaire 2017 sur l'ensemble des dispositifs mobilisés dans la mise en œuvre du contrat de ruralité et de son plan d'actions,

Les parties prenantes, porteurs du contrat de ruralité, conviennent :

ARTICLE 1 : Objet

La présente convention a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du contrat de ruralité, pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2017, au regard des actions inscrites dans le plan d'actions susvisé.

ARTICLE 2 : Descriptif des actions à engager en 2018

Ces actions, qui seront à engager en 2018, sont déclinées dans la présente convention.

Chacune d'elles sera ensuite présentée sous la forme d'un dossier qui comporte au moins les rubriques suivantes :

- l'axe prioritaire du contrat
- la désignation/l'objet de l'action
- sa localisation
- son descriptif sommaire
- le maître d'ouvrage
- le budget de l'action
- la part mobilisée par le maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)
- la part attendue par l'Etat (*dotation, crédit de droit commun crédits spécifiques, ...*)
- les parts des autres contributeurs : signataires-partenaires du contrat de ruralité, autres cofinanceurs : (*contrat avec une collectivité, appel à projet, apports non financiers, ...*)
- le calendrier de réalisation
- les indicateurs de suivi et d'évaluation.

Ainsi que toute autre indication utile aux cofinanceurs.

ARTICLE 3 : Financement des actions concrètes opérationnelles annuelles

Le financement de chacune des actions programmées en 2018 est réalisé sur la base des décisions fixant la contribution apportée, selon les modalités définies par chacun des dispositifs mobilisés.

Ainsi, concernant les dotations de l'Etat, la présente convention ne dispense pas le porteur de projet de déposer une demande de subvention auprès de la préfecture, qui sera instruite selon les règles les régissant. L'engagement financier de l'Etat au titre de la présente convention est donc sous réserve que les dossiers déposés de demande de subvention soient conformes et éligibles. Pour chaque opération retenue, un arrêté attributif de subvention sera édité.

Au titre de l'année budgétaire 2018, sur la base des actions programmées listées à l'annexe 1 de la présente convention, les crédits appelés s'élèvent ainsi, à

	PLAN D' ACTIONS AGGLO PAYS D'ISSOIRE PAR THEMATIQUE	CONTRAT	Echéance pressentie	Maître d'ouvrage pressenti	Approche financière en € HT	Part MO	Part Etat CONTRAT RURALITE	Part autre financeurs
1	Mise en œuvre d'une ingénierie au service des communes							
2	Finalisation du maillage enfance-jeunesse							
2018-1	Pôle Enfance Jeunesse (tranche 3) à Plauzat	Ruralité	2018	Agglo	683.287	250.582	150.000 DETR	232.705
3	Une offre culturelle et sportive pour tous et partout							
4	Maisons des services aux publics (MSP) et accès aux soins							
2018-2	Construction d'une Maison Médicale puridisciplinaire, à Champeix	Ruralité	2018	Agglo	962.800	612.800	150.000 DETR	200.000
2018-3	Maintien des services Publics – Création d'une Maison de Services Tête de Réseau (tranche 1) à Issoire	Ruralité	2018	Agglo	6.376.000	3.376.000	150 000 DETR 2018 (sur étude 630 000 €) 580 523 € DSIL 2018 (sur travaux 4 200 000 €)	1.900.000 + 150 000 DETR 2019 (sur aménagements extérieurs 816 000 €) +219 477 € DSIL 2019 (sur aménagements plateaux)
5	Attractivité renforcée : bourgs-centres & villages							
6	Booster l'économie							
2018-4	Pôle commercial Auzat-la-Combelle	Ruralité	2018	Agglo	1.400.000	500.000	150 000 DSIL Grand projet	750 000
2018-5	Aménagement de rues dans les zones d'activités	Ruralité	2018	Agglo	160.000	112.000	48.000 DETR	0
2018-6	Aménagement de la zone d'activités du Sifflet	Ruralité	2018	Agglo	1.300.000	910.000	150.000 DETR	0
7	Transition écologique et énergétique							
8	Répondre au besoin de mobilité							
Total crédits Etat 2018 sollicités DETR-DSIL / CONTRAT DE RURALITE : 1.378.523 €								
DETR 2018				Dotation de soutien à l'investissement local 2018 - Contrat de Ruralité et Grands Projets				
648.000				730.523				
Total crédits Etat 2018 sollicités AUTRES / CONTRAT DE RURALITE : 1.657.791 €								
ANAH 2018 - PIG		ANAH 2018 – OPAH-RU			Habiter Mieux 2018			
1.372.230		251.161			34.400			

PLAN D' ACTIONS COMMUNES DE L'AGGLO PAYS D'ISSOIRE PAR ACTIONS						
Collectivité	Catégories travaux	Libellé de l'opération	Montant des travaux	Coût retenu	Taux	Subvention demandée
ANZAT LE LUGUET	Bâtiments communaux et intercommunaux	Mise en accessibilité du bâtiment mairie et logements	20 405,00	20 405	30%	6 122
ANZAT LE LUGUET	Réserves incendie	Création d'une réserve incendie	4 436,03	4 436	30%	1 331
ANZAT LE LUGUET	Soutien à l'activité touristique	Installation d'une douche dans les locaux de la salle polyvalente	2 187,00	2 187	30%	656
AULHAT-FLAT	Aménagement de bourg et de village	Aménagement du bourg entre Aulhat et Flat	370 000,00	370 000	30%	111 000
BANSAT	Bâtiments communaux et intercommunaux	Aménagement atelier communal	105 032,28	105 032	30%	31 510
BERGONNE	Voirie	Réfection des chemins Roze, de la tour et des charpentiers + mur de soutènement rue St Jacques	18 645,55	18 646	30%	5 594
BRENAT	Bâtiments communaux et intercommunaux	création cantine	89 940,00	89 940	30%	26 982
BROC (LE)	Bâtiments communaux et intercommunaux	réhabilitation de 2 granges en maison des associations et maison des chasseurs	250 000,00	250 000	30%	75 000
CHALUS	Aménagement de bourg et de village	Accessibilité cour mairie	6 773,00	6 773	30%	2 032
CHAMEANE	Voirie	Gros travaux de voirie	103 061,00	100 000	30%	30 000
CHAMPAGNAT LE JEUNE	Bâtiments communaux et intercommunaux	Toiture mairie et église + menuiseries extérieures	33 470,00	33 470	30%	10 041
CHASSAGNE	Voirie	Intérieur village Vaissière, village Brugelet, Rte du Brugelet, Rte de Combe (de la RD jusqu'à l'intérieur du village), Rte de Pouchenigüe au carrefour de la route du brugelet	59 950,00	59 950	30%	17 985
CHAMPEIX	Locaux et cantines scolaires	Mise aux normes groupe scolaire	500 000,00	500 000	30%	150 000
CLEMENSAT	Aménagement de bourg et de village	Aménagement de la place de la mairie, rue de chazeau et rue de la rochette	168 000,00	168 000	30%	50 400
COLLANGES	Aménagement de bourg et de village	Amélioration du cadre de vie des habitants et sécurisation des endroits non pourvus d'éclairage public – rue du Lavadou et passage Suquet	60 043,50	60 044	30%	18 013
COUDES	Bâtiments communaux et intercommunaux	Construction d'un espace de loisirs multi-activités	819 000,00	500 000	30%	150 000
COURGOUL	Bâtiments communaux et intercommunaux	Aménagement de 3 bâtiments communaux Eglise (accessibilité) Gîtes (mise aux normes Gîtes de France) Salle des fêtes (plancher)	37 132,00	37 132	30%	11 140
DAUZAT-SUR-VODABLE	Voirie	Grosses réparations de voirie hameau Genelières	11 170,00	11 170	30%	3 351
GIGNAT	Aménagement de bourg et de village	Murs cimetière	50 000,00	50 000	30%	15 000
LAMONTGIE	Aménagement de bourg et de village	Création muret autour de l'église	17 139,13	17 139	30%	5 142
LUDESSE	Bâtiments communaux et intercommunaux	Remplacement porte entrée 3 logements	6 000,00	6 000	30%	1 800
LUDESSE	Bâtiments communaux et intercommunaux	Réparation de voirie : chemin du breuil, chemin du creux, petite rue de Paris	17 500,00	17 500	30%	5 250
MAREUGHEOL	Voirie	Gros travaux de voirie	4 542,00	4 542	30%	1 363
MAREUGHEOL	Aménagement de bourg et de village	Murs cimetière	4 793,00	20 670	30%	6 201
MAZOIRES	Bâtiments communaux et intercommunaux	Rénovation bâtiment pour local technique	17 927,65	17 928	30%	5 378
MEILHAUD	Aménagement de bourg et de village	Création terrain multi sports préau point d'eau WC publics	207 014,79	207 015	30%	62 105
MONTAIGUT LE BLANC		Réfection de voies et création de parkings PROJET A REDEFINIR	137 928,00	137 928	30%	41 378
MORIAT	Aménagement de bourg et de village	Aménagement aire de jeux	8 567,00	8 567	30%	2 570
NESCHERS	Bâtiments communaux et intercommunaux	Mise en accessibilité de bâtiments communaux : mairie, école, salle des fêtes et multiple rural	36 275,00	36 275	30%	10 883
NONETTE-ORSONNETTE	Aménagement de bourg et de village	Réfection murs de soutènement + pose cadran horloge + paratonnerre	26 589,00	26 589	30%	7 977
NONETTE-ORSONNETTE	Soutien à l'activité touristique	Aménagement du site remarquable de la butte de Nonette	178 446,00	178 446	30%	53 534

NONETTE-ORSONNETTE	Voirie	Chemin de la buge, rue de péchaud, rue du bourguet				
PARENT	Bâtiments communaux et intercommunaux	Construction centre technique municipal aux abords de l'école	262 300,00	262 300	30%	78 690
PARENTIGNAT	Bâtiments communaux et intercommunaux	Extension bât communaux (mairie agence postale logements)	285 437,00	285 437	30%	85 631
PERRIER	Bâtiments communaux et intercommunaux	Rénovation toiture salle polyvalente	176 323,37	176 323	30%	52 897
PLAUZAT	Bâtiments communaux et intercommunaux	Réhabilitation Cave Saint Marc	149 598,00	149 598	30%	44 879
PRADEAUX (LES)	Aménagement de bourg et de village	Rénovation place du village	15 717,96	15 718	30%	4 715
RENTIERES	Voirie	Sécurisation village	48 825,00	48 825	30%	14 648
SAINT ALYRE ES MONTAGNE	Bâtiments communaux et intercommunaux	Garage communal	34 500,00	34 500	30%	10 350
SAINT CIRGUES SUR COUZE	Bâtiments communaux et intercommunaux	Création accès PRM à l'agence postale	5 257,29	5 257	30%	1 577
SAINT CIRGUES SUR COUZE	Aménagement de bourg et de village	Création cheminement piétonnier le long de la RD 620	13 345,00	13 345	30%	4 004
SAINT ETIENNE SUR USSON	Bâtiments communaux et intercommunaux	Réfection toiture bât mairie école	52 024,50	52 025	30%	15 608
SAINT FLORET	Voirie	Grosses réparations de voirie	32 418,00	32 418	30%	9 725
SAINT GERMAIN LEMBRON	Aménagement de bourg et de village	Aménagement du centre bourg Phase 1 : 298 775,90€ (2018) Phase 2 119 927€ (2019)	298 775,90	298 776	30%	89 633
SAINT HERENT	Bâtiments communaux et intercommunaux	grosses réparations murs cimetière	91 448,00	91 448	30%	27 434
SAINT JEAN EN VAL	Bâtiments communaux et intercommunaux	Mise en accessibilité du bâtiment mairie	5 016,00	5 016	30%	1 505
SAINT JEAN EN VAL	Voirie	Programme de voirie (poux, riolette, la brugère, laa moy, fontenille, montroy, salamot, séjole, le malfournier et locagne)	124 503,00	100 000	30%	30 000
SAINT MARTIN DES PLAINS	Bâtiments communaux et intercommunaux	Réfection totale toiture salle communale	11 569,00	11 569	30%	3 471
SAINT VINCENT	Aménagement de bourg et de village	Aménagement d'un pont et restauration d'une passerelle pour sécuriser le parcours école - cantine et périscolaire	22 607,00	22 607	30%	6 782
SAINT YVOINE SAUXILLANGES	Aménagement de bourg et de village	Mise en place d'une rambarde de sécurité sur le cheminement de la rue Saint Roch	10 080,00	10 080	30%	3 024
	locaux et cantines scolaires	Rénovation cantine	185 000,00	185 000	30%	55 500
SOLIGNAT	Aménagement de bourg et de village	Contournement de Solignat	145 803,00	145 803	30%	43 741
SUGERES	Bâtiments communaux et intercommunaux	Rénovation et extension salle polyvalente	360 000,00	360 000	30%	108 000
TOURZEL RONZIERES	Bâtiments communaux et intercommunaux	Réhabilitation hangar communal	25 249,50	25 250	30%	7 575
USSON	Voirie	Voies nugères, générade et Pranly (puy gros)	53 000,00	53 000	30%	15 900
VERNET LA VARENNE	Voirie	Réparations de voirie sur les chemins de Montfort, de l'Église et rue des jardins	60 044,50	60 045	30%	18 013
VERRIERES	Voirie	Grosses réparations de voirie	23 064,00	23 064	30%	6 919
VICHEL	Bâtiments communaux et intercommunaux	Travaux accessibilité en régie	1 627,28	1 627	30%	488
VODABLE	Voirie	Remise en état des rues : porte neuve, champs vacher, dauphins d'Auvergne, de la croix de Nazareth	20 416,00	20 416	30%	6 125

ARTICLE 4 : Durée

La présente convention est signée pour l'année 2018 correspondant à l'année budgétaire.

Les actions inscrites devront être engagées dans l'année, les autorisations d'engagement de l'Etat devant être notifiés avant le 31 décembre 2018.

ARTICLE 5 : Suivi

Le comité de pilotage du contrat de ruralité assure le suivi de la réalisation des actions et des engagements des signataires et des partenaires,

Fait à Issoire, le

Le Président de l'AGGLO Pays d'Issoire,

Le Préfet du Département du Puy-de-Dôme,